



# *Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans*

3491, chemin Royal

Saint-François-de-l'Île-d'Orléans (Québec) G0A 3S0

Téléphone : (418) 829-3100 Télécopieur : (418) 829-1004

Internet : [www.msffio.ca](http://www.msffio.ca) Courriel : [info@msffio.ca](mailto:info@msffio.ca)

## Affaires municipales

### Séance d'avril

Dans la situation actuelle, le conseil s'est réuni par téléconférence. En plus des résolutions administratives usuelles, le conseil s'est prononcé sur un sujet en particulier et lancé le processus d'adoption d'un règlement. En voici un résumé.

### Camp de jour été 2021

À ce sujet, le conseil municipal a choisi, comme par les années passées, de mandater le camp Saint-François comme seul autorisé à offrir des services de camps de jour en son nom. De plus, une contribution de 430 \$ par enfant de la Municipalité a été accordée mais en raison de la situation particulière de cette année, le conseil a voté pour une contribution spéciale « COVID » de 100 \$ aux parents de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans pour l'été 2021.

Ceci aura pour conséquence pour les parents de fixer les tarifs de l'été 2021 selon ce qui suit :

1<sup>er</sup> enfant : 330 \$

2<sup>e</sup> enfant : 175 \$

3<sup>e</sup> enfant : 135 \$

De plus, le conseil a autorisé le prêt de la grande salle au Camp Saint-François pour les jours de pluie. En contrepartie, le Camp s'engage à faire le ménage de la salle après usage.

### Règlementation municipale

Finalement, un pas de plus a été franchi dans le projet de doter la Municipalité de son drapeau. En effet, le projet de règlement 021-169 sur le drapeau municipal a été déposé et un avis de motion signifiant que le règlement sera soumis pour adoption à une séance ultérieure a été donné.

En terminant, nous continuons de suivre la situation sanitaire et de nous y adapter selon les directives émises. Nous vous tiendrons informés par le site Internet et la page Facebook municipale s'il y a lieu. Normalement, le dépôt des états financiers 2020 et certaines autres décisions seront à l'ordre du jour de la séance du 3 mai 2021. Mais le type de moyen de rencontre retenu pour sa tenue reste incertain pour le moment. C'est donc à suivre !

Marco Langlois, DMA

Directeur général/secrétaire-trésorier